



Mariage et visa de long séjour

Par **taccat**, le **14/06/2013** à **12:10**

Bonjour,

Je suis ressortissante française et dans quelques mois, mon futur époux d'origine mexicaine viendra me rejoindre en France pour célébrer notre mariage. Il compte entrer sur le territoire français avec un visa de court séjour "Schengen".

Ma question est la suivante:

Suite à notre mariage, sera-t-il possible de remplir une demande de (VLS/TS) directement et de demander un changement de visa afin que nous puissions vivre en France? Ou doit-il obligatoirement retourner au Mexique pour pouvoir faire sa demande? Et dans ce cas-là, le délais serait de combien de temps?

J'ai lu que pour pouvoir bénéficier du VLS/TS, il faut avoir vécu ensemble sur le sol français pendant au moins 6 mois. Peut-on demander un renouvellement de visa Schengen de 3 mois? Ou serait-il alors plus pratique que mon futur conjoint vienne en France en tant qu'étudiant de langue française avec de visa long séjour, et ensuite alors, faire une demande de VLS?

Les démarches semblent assez compliquées et coûteuses.
Pouvez -vous me conseiller?

Je vous en remercie par avance
Cordialement